

# Projet pédagogique Lycée: Rôle de l'EPS



## MISE EN OEUVRE DU PROJET

### A) RÔLE DE L'EPS

#### a) Finalités :

« L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. » (*Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010*)

« Par la pratique scolaire, réfléchie, adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, objets du patrimoine et d'une culture contemporaine, l'EPS concourt à l'épanouissement de chaque élève. Elle le confronte aux règles, aux coutumes nécessaires à l'acquisition d'un indispensable savoir « vivre ensemble » respectueux des valeurs de la République, déclinées selon deux dimensions. La première, sociale, comprend le respect d'autrui, de la règle, des valeurs de loyauté, d'effort collectivement partagé. La seconde, individuelle, vise le goût de l'effort, la persévérance, le dépassement de soi, dans le respect des différences de culture, de genre, de potentialités. A sa mesure, l'EPS constitue un espace privilégié d'éducation aux rapports humains dans lequel l'élève construit une trajectoire

et un engagement personnels. »

b) Objectifs :

- Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite.
- Savoir gérer sa vie physique et sociale
- Accéder au patrimoine culturel\_\_\_\_\_

b) Les compétences à acquérir en EPS

**Les compétences propres à l'EPS**, s'observent à travers les réalisations motrices de l'élève ; elles supposent de sa part la mobilisation à bon escient de l'ensemble de ses ressources, physiologiques, cognitives, affectives, etc.

Les cinq compétences propres à l'EPS, de dimension motrice, circonscrivent l'ensemble des activités physiques sportives et artistiques. Elles organisent le parcours de formation du lycéen afin de lui permettre l'accès aux acquisitions les plus représentatives du champ culturel des activités physiques sportives et artistiques. Chacune des compétences recouvre à la fois l'énoncé de l'un des cinq problèmes fondamentaux posés à l'élève dans la pratique des APSA et les éléments qui vont témoigner de sa capacité à le résoudre.

Elles se définissent ainsi :

réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée (CP1) ;

se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains (CP2) ;

—

réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique (CP3) ;

—

conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif (CP4) ;

—  
réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi (CP5).

—  
**Les compétences méthodologiques et sociales** révèlent l'acquisition de méthodes, d'attitudes, de démarches réflexives. Elles constituent de véritables outils qui permettent à l'élève de savoir apprendre, de savoir être, seul et avec les autres, tant à l'école qu'en dehors.

Les trois compétences méthodologiques et sociales sont indispensables tant à l'acquisition des compétences propres à l'EPS, qu'à celles partagées avec les autres disciplines pour permettre à l'élève d'apprendre et de devenir citoyen et lucide. Leur énoncé définit à la fois ce qu'il y a à savoir et des repères pour apprécier les acquis :

S'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi, etc. (CMS 1) ;

respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner, etc (CMS 2) ;

—  
savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets (CMS 3).

—

## B) QUEL TYPE D'ÉLÈVES S'AGIT IL DE FORMER AU LYCÉE

- élève autonome, capable de prendre des décisions, de faire des choix, de prendre des informations, d'être responsable.
- élève confiant, motivé, ayant une bonne estime de soi.
  - préparation à la capacité de se mouvoir (mutation) adaptabilité
- élève sortant du lycée avec un projet personnel
- un élève qui se connaît
- un élève qui connaît les autres
- un élève qui connaît les APSA (accès à un domaine de la culture)

### A voir aussi

Projet EPS lycée : contraintes et ressources